

200 cégétistes stéphanois réclament des sous au conseil municipal



La CGT des Territoriaux exigeait 1 million d'euros de subventions pour son Comité d'Action Sociale et Culturelle. En solidarité avec ses agitateurs, la Gauche élue, au paroxysme de sa haine, a quitté la salle.

L'affaire couve déjà depuis quelques semaines autour de la conformité des statuts de ce CASC et du contexte très tendu de l'équilibre du budget municipal. Le maire LR, Gaël Perdriau, n'entendant pas voir dérapier les finances publiques, d'autant que 700 000 euros ont été déjà octroyés à ce comité. En plus de nombreuses subventions au monde associatif, même si 420 000 euros de largesses ont été supprimés cette année. Le tout quand même sur une enveloppe de 3,5 millions d'euros!

Mais pour les Territoriaux syndiqués, ces 700 000 € ne font que couvrir les adhésions au CNAS (rien que ça!) et donc il en manque 300 000 pour financer des voyages, l'achat d'un mobile home, des sorties, la billetterie, entre autres bonifications.

Quand on se rappelle les retentissants procès en matière de gestions syndicales du patrimoine social de loisirs, on peut légitimement prétendre à examiner à la loupe toute demande de subventions et son automaticité. C'est exactement la volonté du maire Perdriau. Mais l'émanation locale de la CGT d'argumenter : « *l'accès à l'activité sociale et culturelle est un droit pour chaque agent, et contrairement aux autres organisations syndicales, la CGT se battra pour le conserver* ».

Un p'tit coup de pub au passage et tant pis pour le tous ensemble-tous ensemble!



Le maire tente une nouvelle fois de s'expliquer

Prévoyant quelque désordre, consigne avait été donnée à la Police municipale de garder l'accès des couloirs et des espaces jouxtant la salle du Conseil, mais la nombreuses délégation a forcé le passage. Aucun incident grave n'a cependant eu lieu.

Le vent en poupe au vu de la tolérance Cazeneuve pour certaines manifs, même en état d'urgence, les représentants de la CGT, organisation qui ne cautionne aucune violence, mais tolère « antifas » et autres casseurs dans ses défilés étaient là.

Le maire se voyait sommé d'abouler le grisbi séance tenante. L'exécutif pris en otage, couvert par des cris et autres vociférations n'avait plus voix au chapitre. Presque un hold-up, un racket pour le moins.

Et pour faire bonne mesure, la CGT menaçait : ce n'est pas à la collectivité de gérer l'action sociale par le biais du CNAS, sinon la Ville devra déboursier 160 000 € supplémentaires. En payant, madame, chauffons-nous!

Ce à quoi le maire a répliqué que non seulement il désapprouvait ce coup de force en mairie mais qu'il ne céderait à aucune intimidation. A ses oreilles pointues d'un coup, ceux qui le connaissent savent pourtant qu'il faut se méfier. D'autant plus que le 18 mars dernier il a dit que les débats autour du CASC doivent se dérouler de manière à ce que TOUTES les organisations syndicales puissent formuler des propositions et aboutir à une nouvelle gouvernance au service de l'ENSEMBLE des agents municipaux de la Ville, actifs ou retraités.

Hué, conspué, sifflé et traité de menteur, Gaël Perdriau s'est résolu à suspendre la séance et à demander l'évacuation. Une évacuation tout en douceur, sans coups, sans sang, loin des clichés de la dernière affiche campagne de la CGT, contre laquelle trois pétitions sont en cours, dont celle du MIL

<http://www.lemil.org/pages/mil-la-droite-civique-gaulliste-et-patriote.html>

Les réactions

Parmi les offusqués-indignés, le conseiller municipal et précédent maire, le sénateur PS, Maurice Vincent, l'ex généreux dispensateur de subventions clientélistes. Mais la plus vindicative de l'assemblée communale étant la communiste Marie-Hélène Thomas, tournant sans cesse ses regards vers cette voix du Sénat. Passée maîtresse dans l'art de la provocation, profitant des incidents intentionnels, elle a tenté de jouer sur la prétendue inquiétude et peur du maire face aux troupes rouges avant expulsion. Il est vrai que la surnommée Katioucha, n'en est pas à son premier débordement... et à sa première décrédibilisation.

Les trois élus du groupe Saint-Etienne Bleu Marine ont approuvé le maire dans sa décision : *« si monsieur le maire ne l'avait pas prise, nous aurions quitté la séance »*. D'autant plus que la conseillère FN, Raphaëlle Jeanson a été insultée, alors qu'elle ne participait même pas à l'affaire : voir la vidéo au time code 36' <http://www.saint-etienne.fr/deliberation>

Fidèle à une certaine manière de traiter l'info, le seul quotidien (subventionné) restant, Le Progrès (Groupe EBRA), a d'abord pris position. Par sa plume, la journaliste toute acquise à la cause CGT, Christine Chaumeil a enfoncé le clou : *« ... le maire a choisi cette solution face à un conflit portant sur le dossier du Comité d'action sociale (CASC) de la Ville, pourtant a priori inoffensif... »* Et au cas où les lecteurs n'auraient pas bien compris : *« ... Une évacuation de syndicalistes, ce n'était pas arrivé depuis 1992. Et l'on se demande bien comment, hier, on a pu atteindre une telle extrémité*

pour un dossier tel que celui du CASC. Qui ne relevait que de problèmes liés à un comité d'entreprise ».

Un second article a paru depuis, beaucoup plus proche des faits, celui de Mélina Rigot, journaliste au même journal. Laquelle relève : « *Conseil municipal : fallait-il faire évacuer les manifestants ?* Après le conseil municipal de lundi, la réponse se résume en un mot : *démocratie*. Celle qui consiste à écouter les revendications des représentants de la CGT, selon l'opposition de gauche. Ou celle qui consiste à permettre au conseil municipal de délibérer normalement, selon la majorité ... » ou encore « ... *J'ai créé les conditions de ce dialogue en les rencontrant durant la suspension de séance, rappelait Gaël Perdriau. Je leur ai proposé un rendez-vous dès demain (...) avec l'ensemble des organisations syndicales. La seule chose qu'ils voulaient, c'était que l'on vote ce soir une subvention de 1 million d'euros. Qu'auraient pensé les contribuables stéphanois si, ce soir, le conseil municipal avait adopté une délibération non inscrite à l'ordre du jour...* »

Cependant, aucune des deux rédactrices n'a jugé utile de rapporter que la conseillère FN, Raphaëlle Jeanson, a été insultée, alors qu'elle ne participait même pas aux débats sur le CASC.

Domage aussi qu'aucune de ces deux professionnelles du journalisme n'aient analysé que très loin est le temps où la première centrale syndicale de France trouvait son crédit dans la défense de l'ouvrier besogneux et l'amélioration de ses conditions de travail.

Mais la palanquée des Viannet, Thibault, Lepaon et Martinez qui a succédé au clown médiatique krasucki de la décennie 82-92, a définitivement coulé le navire. On est d'ailleurs sur la période des 40 ans du Suicide des Français écrit par Eric Zemmour.

Philippe Martinez, le sosie de Joseph Staline a, lui, pris le parti de légitimer la violence contre les policiers <http://ripostelaique.com/cgt-philippe-martinez-dangereux.html>

L'opportuniste n'a d'ailleurs pas eu un mot pour condamner la sauvage agression dont a été victime le fonctionnaire de police Sébastien Jallamion <http://ripostelaique.com/loperation-sebastien-jallamion-laffaire-neyret-concernent.html>

et président de l'Association Nationale de Défense Égalitaire de la Liberté d'Expression <http://andele.org>

Vidéo du Conseil municipal du lundi 2 mai. **Voir avant et après la suspension de séance.**

<http://www.saint-etienne.fr/deliberation>

Jacques Chassaing